



FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

PRESS RELEASE

Fiat Panda à 1 € par mois en LOA



- **Fiat est un constructeur qui a toujours proposé des voitures accessibles au plus grand nombre**
- **Le gouvernement français a revu le dispositif de prime à la conversion 2019 et offre jusqu'à 4 000 € de prime pour les foyers modestes**
- **Fiat a donc décidé d'accompagner cette mesure**
- **La Panda 1,2 69 ch essence est à seulement 1 € / mois de loyer en LOA sur 37 mois / 30 000 km sans apport.**

En cette année marquant son 120^{ème} anniversaire, il serait presque inutile de rappeler que l'histoire de Fiat a toujours été empreinte d'une forte culture populaire et de voitures accessibles au plus grand nombre, que l'on parle de la 500 « Topolino » de 1936, de la 500 de 1957, de la Panda actuelle 3^{ème} génération ou de la Fiat Tipo.

Parallèlement, le contexte actuel a amené le gouvernement français à revoir en 2019 en profondeur le dispositif de prime à la conversion avec, pour les ménages non imposables et aux revenus annuels inférieurs à 6 300 € par part fiscale, une prime qui peut atteindre 4 000 €.

C'est donc dès maintenant que Fiat décide d'accompagner plus encore les familles les plus modestes et propose la Panda pour seulement 1€ par mois de loyer en

Location avec Option d'Achat sur 37 mois et 30 000 kms et sans apport (la prime à la conversion versée par l'Etat servant de 1^{er} loyer majoré).

Cette offre concerne la Panda essence 1,2 69 ch série spéciale Ligue 1 Conforama qui dispose, entre autres équipements de série, de l'ESC (Electronic Stability Control), de l'aide au démarrage en côte, des airbags frontaux conducteur et passager, des airbags latéraux avant et arrière, de l'air conditionné, des vitres électriques avant et de la condamnation centralisée des portes. Son prix tarif est de 10 490 € TTC.



Au terme des 3 ans, le client pourra restituer le véhicule et n'aura payé que 37 € de loyer pour l'utilisation d'une voiture neuve pendant 3 ans. Autre possibilité, il pourra en devenir propriétaire en levant l'option d'achat pour 5 890 €. Il pourra avoir recours à un crédit classique pour lever cette option d'achat.

Mentions juridiques de l'offre : offre non cumulable à particuliers dans le réseau participant valable jusqu'au 31/03/2019, éligibles à la prime à la conversion (personne physique non imposable, mise au rebut d'un véhicule, conditions complètes décrites aux articles D251-3 et D251-8 du Code de l'énergie et disponibles sur <https://www.primealaconversion.gouv.fr>). Pour Fiat Panda Ligue1 Conforama 1.2 69 ch sans option au tarif du 01/03/19 au prix remisé de 9 890 € TTC. Option d'Achat finale : 5 890 € ou reprise de votre Fiat Panda suivant engagement sous conditions de votre Distributeur. Durée totale du financement : 37 mois.

Détails sur : <https://www.fiat.fr/prime-a-la-conversion>



L'OPTIMISME EST TOUJOURS LA SOLUTION

COMMENT CONCILIER ?

- SOLUTION DE MOBILITÉ
- REVENUS MODESTES
- POUVOIR D'ACHAT
- VOITURE NEUVE
- TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- PRIME À LA CONVERSION DE 4 000 €

IMPOSSIBLE ?

Depuis toujours, FIAT fabrique des voitures qui répondent au besoin du plus grand nombre. Cette culture populaire ancrée dans ses gènes en fait sa force.

Aujourd'hui, le pouvoir d'achat n'a jamais été autant au cœur de l'actualité. C'est donc maintenant qu'il faut mieux y répondre avec des solutions réellement concrètes.

C'est pourquoi FIAT a choisi d'accompagner **LA PRIME À LA CONVERSION DE 4000 €** accordée aux familles les plus modestes dont les **REVENUS ANNUELS SONT INFÉRIEURS À 6 300 € PAR PART FISCAL*** pour la mise à la destruction de leur vieille voiture (essence immatriculée avant 1997 ou Diesel avant 2006) avec **UNE OFFRE QUI PARLE VRAI**.

PAS AVEC FIAT!

FIAT PANDA À 1€ / JOUR MOIS*

*Location avec Option d'Achat sur 37 mois et 30 000 km maximum avec un 1^{er} loyer majoré ramené à 0 € TTC, après déduction de la prime à la conversion de 4 000 € sous réserve d'éligibilité⁽¹⁾, suivi de 36 loyers mensuels de 1 € TTC. Montant total dû par le locataire en cas d'acquisition du véhicule au terme du contrat : 9 926 € TTC dont 4 000 € de prime à la conversion. UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

(1) Offre non cumulable réservée aux particuliers dans le réseau participant, valable jusqu'au 31/03/2019, sous condition d'éligibilité à la prime à la conversion (personne physique non imposable, mise au rebut d'un véhicule, conditions complètes décrites aux articles D251-3 et D251-8 du code de l'énergie et disponibles sur <https://www.primealaconversion.gouv.fr>). Pour Fiat Panda Ligue1 Conforama 1.2 69 ch sans option au tarif du 01/03/2019 (prix remisé) au prix ramené de 9 890 € TTC. Option d'achat finale : 5 890 € TTC, ou reprise de votre Fiat Panda suivant engagement sous conditions de votre Distributeur. Durée totale du financement : 37 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Assurances facultatives : Ciel et météo (0 € à 5,94 €/mois) et Indemnité Condamnation (0 € à 11,47 €/mois en sus du Bonus Malus) de 50 au titre de l'assurance. © 2018 FIAT. Tous droits réservés. Assurances par FCA Leasing France, SNC au capital de 888 540 466 € 6 rue Nicolas Copernic ZA Tripointe-Jourouat 78390 Trappes +33 (0) 466 106 106 RCS Versailles. Coût d'un assurance enregistré à FCA SAS n°1269984. *TVA : contracta credito d'assurances autorisée auprès de CACI LIFE DAC et CACI NON LIFE DAC, DC. Indemnité Condamnation, assurance de groupe et l'indemnité pour les agités d'ASA Impact Bénéficiaire sous le n° 722 007 400 RCS Nanterre - siège social : 319, Terrasse de l'Industrie, Parc 92727 Nanterre Cedex - Entreprise régie par le code des assurances et sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. FCA LEASING



FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

Questions / réponses sur la prime à la conversion

Extraits du site officiel : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>

1) Quel est le montant de la prime à la conversion ?

Le montant de la prime à la conversion dépend du véhicule acheté et de la situation fiscale du foyer :

- Achat d'un véhicule thermique (essence E5/6 ou GPL) Crit'air 1 ou hybride rechargeable sans contrainte d'autonomie, neuf ou d'occasion, dont les émissions de CO₂ sont inférieures ou égales à 122 g/km :
 - o 1 000 € pour un foyer imposable
 - o 2 000 € pour un foyer non imposable

- Achat d'un véhicule thermique (essence E4, Diesel E5/6 ou GPL) Crit'air 2, neuf ou d'occasion, dont le taux de CO₂ est inférieur ou égal à 122 g/km :
 - o 2 000 € pour un foyer non imposable

- Achat d'un véhicule électrique neuf ou d'un véhicule hybride rechargeable neuf avec contrainte d'autonomie :
 - o 2 500 €, sans condition de revenus

- Achat d'un véhicule électrique d'occasion ou d'un véhicule hybride rechargeable d'occasion avec contrainte d'autonomie :
 - o 1 000 € pour un foyer imposable
 - o 2 500 € pour un foyer non imposable

- Achat d'un deux-roues, trois-roues motorisé ou quadricycle électrique neuf :
 - o 100 € pour un foyer imposable
 - o 1 100 € pour un foyer non imposable

PRESS RELEASE



- Doublement du montant de la prime pour les plus modestes ou pour les gros rouleurs non imposables (sauf achat d'un deux-roues, trois-roues motorisé ou quadricycle électrique neuf)
 - o 4 000 € pour l'achat d'un véhicule thermique dont les émissions de CO₂ sont inférieures ou égales à 122 g/km
 - o 5 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable dont les émissions de CO₂ sont inférieures ou égales à 50 g/km



2) Quelles sont les conditions que doit remplir le véhicule repris ?

Le vieux véhicule mis au rebut doit être une voiture ou une camionnette, dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 3,5 tonnes et répondant aux critères ci-après :

Ménage Imposable / Professionnel	Ménage non imposable
Véhicule diesel immatriculé avant 2001	Véhicule diesel immatriculé avant 2006
Véhicule essence immatriculé avant 1997	

Le vieux véhicule doit :

- Appartenir depuis au moins un an au bénéficiaire de la prime à la conversion
- Être immatriculé en France dans une série normale ou définitive
- Ne pas être gagé
- Ne pas être considéré comme un véhicule endommagé par un expert au sens des dispositions des articles L.327-1 à L.327-6 du code de la route
- Faire l'objet d'un contrat d'assurance en cours de validité à la date de sa remise pour destruction ou à la date de facturation du véhicule acquis ou loué
- Le vieux véhicule doit impérativement être mis au rebut dans un centre agréé VHU (véhicules hors d'usage) qui se chargera de recycler le véhicule



FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

PRESS RELEASE



3) Quelles sont les conditions que doit remplir le véhicule acheté ?

Le nouveau véhicule acquis ou loué peut être une voiture particulière, une camionnette, un deux ou trois roues à moteur ou un quadricycle à moteur (si la puissance maximale nette du moteur est supérieure à 2 kilowatts* dans ces deux derniers cas).

Ensuite le véhicule doit être immatriculé en France avec un numéro définitif et ne pas être cédé par l'acquéreur :

- Dans les six mois suivant son acquisition ni avant d'avoir parcouru au moins 6 000 kilomètres, dans le cas d'une voiture particulière ou d'une camionnette
- Dans l'année suivant sa première immatriculation ni avant d'avoir parcouru au moins 2 000 kilomètres dans le cas d'un véhicule à deux ou trois roues moteur, ou quadricycle à moteur
- Dans le cas d'une location, le contrat doit être conclu pour une durée de deux ans minimum

Enfin trois types de véhicules, qu'ils soient neufs ou d'occasions, peuvent donner droit à la prime à la conversion :

- Les véhicules dont le taux d'émission de CO₂ est inférieur ou égal à 20 g/km (véhicule électrique ou à hydrogène)
- Les véhicules dont le taux d'émission de CO₂ est compris entre 21 et 50 g/km (véhicule hybride rechargeable)
- Les véhicules dont le taux d'émission de CO₂ est compris entre 21 et 122 g/km et étant classifié Crit'Air « électrique », « 1 » ou « 2 » (véhicule thermique, véhicule hybride non rechargeable, véhicule hybride rechargeable qui émet entre 51 et 122 g/km)

4) Comment puis-je percevoir la prime si je souhaite acquérir ou louer mon véhicule auprès d'un professionnel de l'automobile ?

Deux cas de figure :

- Soit le vendeur ou le loueur accepte d'avancer le montant de la prime à la conversion, celui-ci est alors déduit du prix d'achat toutes taxes comprises. Le vendeur sera ensuite remboursé par l'état des avances qu'il a consenties dans le cadre d'une convention spécifique conclue avec l'Agence de Services et de Paiement
- Soit l'avance du montant de l'aide n'est pas consentie par le vendeur ou le loueur de votre véhicule, le demandeur de l'aide doit alors formuler sa demande d'aide via le télé-service dédié, après avoir effectué la transaction et avoir confié son véhicule à un centre véhicules hors d'usage (VHU). A noter que depuis le 2 janvier 2018, les demandes d'aides ne doivent plus être effectuées via le formulaire papier (Cerfa 13621*15) mais seulement sur le télé-service dédié.



Questions/réponses à Nicolas Lévêque, Directeur marketing Fiat/Abarth

1) Pourquoi ne pas avoir communiqué avant sur une offre intégrant la prime à la conversion de 4 000 € ?

Jusque-là, en effet, nous avons communiqué plutôt sur la Panda à 5 990 € (prime à la conversion de 2 000 € déduite, ce qui est déjà une offre très compétitive. Nous ne voulions pas être déceptif en communiquant avec une prime de 4 000 € déduite et laisser croire que cela concernait tout le monde. Mais nous avons calculé que cette prime concernait plus de 2 millions de ménages pour lesquels il nous est vite apparu nécessaire de proposer une solution réellement adaptée. Alors, cela serait idiot de ne pas faire connaître cette offre auprès de cette cible puisque ce dispositif du gouvernement existe bel et bien.



FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

PRESS RELEASE

2) Au bout des 3 ans, que se passe-t-il ?

Il aura une totale liberté selon le principe même de la Location avec Option d'Achat :

- soit restituer sa voiture car la situation du ménage a évolué
- soit la conserver en levant l'option pour un montant de 5 890 €. €, ce montant pourra être financé par un crédit classique.



3) Si je suis un gros rouleur (si la distance entre votre domicile et votre lieu de travail est supérieure à 30 kilomètres / 60 kilomètres aller-retour ou si vous effectuez plus de 12 000 kilomètres par an dans le cadre de votre activité professionnelle avec votre véhicule personnel), la Panda 1,2 essence 69 ch peut ne pas être le véhicule le plus adapté

Oui et c'est pourquoi, nous proposons parallèlement la Tipo berline 4 portes Diesel 1,3 de 95 ch au tarif promotionnel de 8 990 € avec des offres de crédit classique ou de location proposées.

4) Si le client n'est pas en mesure d'avancer les 4 000 € et que la concession ne puisse pas le faire non plus, le client peut-il bénéficier de l'offre à 1€ par mois ?

Oui. FCA France a en effet décidé de verser une avance de trésorerie à son réseau pour ne pas fragiliser leur trésorerie.